PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER DROIT PRIVÉ PARCOURS INGÉNIERIE CONTRACTUELLE

2026-2027

Direction : Jean-Jacques ANSAULT , Jean-Sébastien BORGHETTI

Diplôme délivré :
Master

Durée des études :
2 ans

Modalités d'enseignement :
Formation initiale

Ce master vise à procurer aux étudiants une maîtrise complète du processus contractuel en droit civil et en droit des affaires, afin de les préparer à une pratique professionnelle de haut niveau comme avocat ou en entreprise.

La formation, dispensée par des spécialistes reconnus, est axée sur le droit des contrats dans une perspective à la fois conceptuelle et pratique, en intégrant l'environnement juridique et technologique ainsi que la dimension internationale dans lesquels se déploie le contrat aujourd'hui.

La formation inclut des enseignements en anglais et un stage obligatoire

ADMISSIONS

POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027 :

Accès bac+3 : Capacités d'accueil et modalités d'accès

Attendus

Le Master Droit privé économique est offert aux étudiants titulaires d'une licence de droit privé désireux de s'orienter vers les métiers liés au droit de l'entreprise dans toute sa diversité.
Au-delà de capacités de réflexion et raisonnement attendues de tout juriste, il suppose de solides bases dans différentes matières du droit civil – en particulier en droit des obligations – mais aussi en droit des affaires et en droit social.

Critères généraux d'examen des candidatures

L'admission au parcours se trouve essentiellement subordonnée au niveau des résultats académiques, lesquels doivent témoigner d'une bonne maîtrise des disciplines de droit privé.
La justification de stages et d'expériences professionnelles est appréciée.

Modalités d'examen des candidatures



Les candidatures font l'objet d'un examen sur dossier ; un entretien peut être organisé.

Master Droit des assurances parcours Assurances
Master Droit du numérique Parcours Droit des médias
Master Droit privé Parcours Contentieux international privé
Master Droit privé Parcours Droit des personnes et des familles
Master Droit privé parcours Droit privé général
Master Droit privé parcours Histoire du droit
Master Droit privé Parcours Ingénierie contractuelle
Master Droit public parcours Histoire du droit

PROGRAMME

Programme 2026-2027

Texte de référence :
Le Règlement des études de Master s'applique à tous les diplômes de Master.
Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1ère année (60 ECTS)

Semestre 1 (30 ECTS)
UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)
2 matières obligatoires :

> Droit des sûretés
> Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)
3 matières obligatoires :

> Droit des régimes matrimoniaux
> Droit des entreprises en difficulté
> Protection des données à caractère personnel
1 matière au choix :

> Procédures civiles d'exécution
> Droit du contrat de travail
> Droit de la concurrence
> Droit des assurances
Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Protection des données à caractère personnel » qui se



compose de 24h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

> Anglais
La matière se compose de 18h TD.
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Semestre 2 (30 ECTS)
UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)
1 matière obligatoire :

> Droit du financement de l'entreprise
1 matière au choix :

> Droit des successions et libéralités
> Droit du commerce international
> Droit pénal des affaires
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)
3 matières obligatoires (non choisie en UEF) :

> Droit des successions et libéralités
> Droit du commerce international
> Droit pénal des affaires
> Pratiques déloyales de concurrence
1 matière au choix :

> Droit des contrats publics
> Droit international privé 2*
> Droit de la propriété intellectuelle
> Droit européen des affaires
> Droit du contentieux international
> Droit des transports terrestres et aériens
> Droit de la construction
> Comptabilité des sociétés
Chaque matière se compose de 36h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).
*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».

1 matière obligatoire :



> Anglais
La matière se compose de 18h TD.
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Règles spécifiques
Les étudiants ne peuvent pas choisir au second semestre l'Unité d'expérience professionnelle (UEP).

2ème année (60 ECTS)

Matières fondamentales (séminaires annuels)

> Contrats de la vie économique [et du financement de l'activité] (50 heures) – 10 ECTS
> Technique contractuelle (50 heures) – 10 ECTS
Chaque matière est évaluée :

> soit par un écrit de 5h, notée sur 20 (coefficient 2), organisée à l'issue du second semestre ;
> soit deux écrits de 3h, notée sur 20 (coefficient 1), à l'issue de chacun des semestres.
Matières complémentaires (cours ou séminaires)

> Responsabilités de l'entreprise (50 heures) – 10 ECTS
> Contract Management (25 heures) – 5 ECTS
> Droit de la consommation (25 heures) – 5 ECTS
> International Contractual Practice (25 heures) – 5 ECTS
> Services numériques (15 heures) – 3 ECTS
> Conférences (professeurs invités) (10 heures) – 2 ECTS
Chacune matière est évaluée par un oral ou un écrite de 2h maximum, noté sur 20 (coefficient 2).
L'épreuve est organisée au cours de la session d'examen qui clôt le semestre au cours duquel la matière a été enseignée. Dans le cas où une matière est enseignée sur deux semestres, elle peut donner lieu à deux épreuves distinctes, notée chacune sur 20 (coefficient 1), organisées respectivement au cours du 1er et du second semestres.
Les conférences ne sont pas évaluées.

Stage (2 mois) – 10 ECTS
Le stage fait l'objet d'un rapport donnant lieu à une soutenance, noté sur 20 (coefficient 2).

Règles spécifiques
Liste des matières mutualisée :

> Droit de la consommation (mutualisé avec le M2 DPG)
> International Contractual Practice [en anglais] (mutualisé avec le futur M2 « doubles diplômes internationaux »)

DÉBOUCHÉS

Avocats et toutes professions juridiques avec orientation internationale, cadres d'entreprises à vocation internationale.

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

CONTACT

Responsables

> Jean-Jacques ANSAULT
> Jean-Sébastien BORGHETTI

Scolarité de Master

PLUS D'INFORMATIONS

https://www.assas-universite.fr/fr/master-droit-prive-parcours-ingenierie-contractuelle